

Département de la Loire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**  
Séance du : **31 MARS 2026**

### Nombre de conseillers

- en exercice	15
- présents	13
- votants	13+2 procurations
- absents	0
- exclus	

Date de convocation :  
25/02/2026  
Date d'affichage :  
25/02/2026

### Objet

**5.2 COMMISSION APPEL OFFRE**

L'an deux mille vingt-six, le trente-un mars, et à vingt heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Raphaël DOITRAND.

**Étaient présents :** Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Valérie GAUDIN, GODEL Laurent, PONCET Raphaël, CUSSET Nathalie, PONCET Pierre, LAFAY Virginie

**Absents :** ROCLE Karine (a donné procuration à LAFAY Virginie), Stéphane BAROU (a donné procuration à LAFAY Virginie)

**Secrétaire de séance :** CUSSET Nathalie

M le Maire expose qu'en application de l'article 22 du code des marchés publics et des articles L.2121-21 et L.2121-22 du code général des collectivités territoriales, il est créé une ou plusieurs commissions d'appel d'offres à caractère permanent dans chaque collectivité territoriale.

La Commission d'appel d'offres de la Commune est composée du Maire, président de la commission et de 3 membres l'assemblée délibérante désignés par celle-ci à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Il est proposé d'élire une commission d'appel d'offres permanente, compétente pour l'ensemble des marchés publics et accords- cadres que la Commune de MARCLOPT pourrait conclure durant le mandat actuel.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

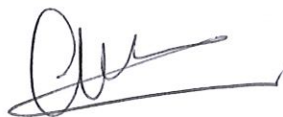
- **DECIDE** de la création de la commission d'appel d'offres permanente désignée pour la durée du mandat.

- **DESIGNE :**

**MEMBRES TITULAIRES :** Raphaël DOITRAND, Emmanuel OULION, Valerie GAUDIN, Sandrine PERRET

**MEMBRES SUPPLEANTS :** REY Bruno, SAUZET Pierre, LAFAY Virginie

Le secrétaire de séance  
Mme CUSSET Nathalie



Ont signé au registre M le Maire et le secrétaire de séance.  
Publié sur le site internet le 07/04/2026

Certifié conforme,  
Fait à Marclopt,  
LE 01/04/2026  
Le Maire,  
DOITRAND Raphaël

